



L'essentiel & plus encore

MSA Lorraine

Bulletin d'information trimestriel n°1-2026 • FÉVRIER 2026

Sommaire

Éditorial page 1

Meilleurs vœux 2026

Retraite page 2

La réforme des retraites agricoles :
cadre et implications

Entreprises page 2

Évolution de la déclaration sociale nominative

Maîtrise des risques

Alerte mail frauduleux « Carte Vitale 2026 » page 2

Prévention santé

Cap ou pas Cap page 3

Ils comptent sur vous, vous pouvez
compter sur nous

Prévention du mal-être agricole

Les Sentinelles agricoles de la MSA page 4

La MSA Lorraine à vos côtés

Événements

Installation des échelons locaux page 4

Éditorial

Notre solidarité est notre force

Meilleurs vœux 2026 à vous et à vos proches !



La nouvelle année démarre sur une période marquée par de nombreuses incertitudes qui obscurcissent une fois encore, les perspectives de nombreuses filières agricoles.

L'heure est à la vigilance de tous et à la responsabilité de chacun.

La MSA se mobilise au quotidien pour être plus que jamais à vos côtés et accompagner les professionnels touchés par les crises et les difficultés. Notre priorité est de ne laisser personne dans la détresse.

Pour détecter précocement les situations de fragilité et proposer un accompagnement adapté avec une approche pluridisciplinaire, nous nous appuyons sur un réseau de Sentinelles de plus en plus étoffé, fort de près de 300 bénévoles. Merci à nos délégués, aux salariés et aux dirigeants des Organisations professionnelles agricoles, au nom des valeurs communes de solidarité et d'humanité, d'avoir rejoint notre réseau de Sentinelles, votre engagement est extrêmement précieux.

Nous nous appuyons également sur des dispositifs de soutien qui ont fait leur preuve et qui ont permis d'accompagner depuis 2016, plus de 650 adhérents.

Notre solidarité est notre force.

Cette mobilisation au service de nos adhérents anime notre réseau de délégués locaux, que vous avez élus lors des élections MSA 2025. Ce réseau de délégués est dorénavant structuré autour de 18 échelons de proximité qui ont désignés récemment leurs représentants.

Les nouvelles équipes mobilisées au plus proche de vos besoins, organiseront tout au long du mandat, des actions sur vos territoires sur des thématiques variées, en lien avec nos missions.

Seront notamment organisées au cours du mois de mars, des réunions d'informations sur la réforme de la retraite (25 meilleures années) et des cotisations sociales des exploitants agricoles. Le calendrier sera prochainement disponible sur notre site Internet et fera l'objet d'une large communication.

Le Conseil d'administration, la Direction et l'ensemble des collaborateurs de votre MSA, adressent à chacun d'entre vous, leurs meilleurs vœux pour 2026.

Dominique SAUTRE, Président du Conseil d'administration MSA Lorraine

UN FAUTEUIL, POUR VOUS, TOUT SIMPLEMENT

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur handicap.gouv.fr



Désormais l'Assurance maladie
prend en charge intégralement le
fauteuil roulant qui vous correspond.



Retraite

La réforme des retraites agricoles : cadre et implications

À partir de 2026, la retraite des non-salariés agricoles sera calculée sur les 25 meilleures années, selon un mode de calcul aligné sur les autres régimes et adapté aux réalités économiques du métier. Une période provisoire est prévue jusqu'en 2027, avec une révision des droits en 2028 lorsque les données de carrière des non-salariés agricoles seront disponibles dans les outils de carrière inter-régimes.

Le régime de retraite des non-salariés agricoles (exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux) combine actuellement une pension forfaitaire basée sur les trimestres et une pension proportionnelle basée sur les points cotisés. Les carrières irrégulières et revenus modestes conduisent souvent à des pensions faibles, parfois complétées par le minimum vieillesse. La réforme mise en place tend à lisser les irrégularités en mettant en place une proratisation sur les 25 meilleures années.

Les nouveautés de la réforme

Les revenus n'étant plus disponibles avant l'année 2016, un dispositif provisoire a été prévu permettant d'appliquer la réforme dès le 1er janvier 2026 : pour les années de carrière avant 2016, ce seront les meilleures années en points qui seront prises en compte.

Un calcul provisoire en 2026 et 2027

Dans un premier temps, soit pour les départs en retraite en 2026 et 2027, le calcul est hybride et provisoire avec :

- le calcul de la retraite forfaitaire sur la durée d'assurance de non-salarié agricole

- le calcul de la retraite proportionnelle, en tenant compte des points acquis pour la période cotisée à compter de 2016, et sur la base du nouveau dispositif des meilleures années en points pour la période avant 2016.

Pour connaître les modalités du calcul réformé, prévu à partir de 2028, et les outils scannez le QR Code.



Des réunions publiques seront organisées au plus près de chez vous courant mars 2026.



Entreprises

Évolution de la déclaration sociale nominative

La fusion de CPCEA et AGRI PRÉVOYANCE, effective depuis le 1er janvier 2025, entraîne le transfert des contrats et nécessite désormais des ajustements sur la déclaration sociale nominative (DSN) des employeurs de main d'œuvre pour 2026.

Pour les DSN dédiées aux contrats de santé et/ou prévoyance des salariés non-cadres :

À compter du 1er janvier 2026, le code porteur de risque Agri Prévoyance P0002 devra être remplacé par celui de la CPCEA P0223. Les nouvelles fiches de paramétrages ainsi actualisées seront mises à disposition par la MSA au plus tard la première semaine de janvier 2026. Nous vous invitons à les télécharger depuis le site net-entreprises.fr ou votre espace privé sur lorraine.msa.fr afin de mettre à jour le paramétrage de votre logiciel de paie au plus tôt.

Ce que vous devez vérifier impérativement :

- **Code délégataire** : la MSA reste le gestionnaire des contrats des non-cadres santé et prévoyance complémentaire. Il est donc crucial de s'assurer que le code délégataire de gestion de votre caisse MSA est bien renseigné dans la zone prévue à cet effet.
- **Déclaration des risques** : assurez-vous de déclarer correctement les préfixes dans la zone des numéros de police (ou numéro de contrat).
- **Le respect des catégories objectives** : ne pas déclarer les non-cadres sur le contrat cadres et vice-versa.
- **Le NIR** : vous devez indiquer et vérifier le numéro de Sécurité sociale de chaque salarié que vous déclarez.

Maîtrise des risques

Alerte mail frauduleux « Carte Vitale 2026 »

Des courriels frauduleux peuvent être envoyés en se présentant comme émanant de l'Assurance Maladie, notamment sous des intitulés tels que « Livraison de votre carte Vitale » ou équivalents.

Ces messages ont pour objectif d'inciter les destinataires à vérifier ou transmettre des informations personnelles et bancaires via des liens frauduleux.

Il est rappelé qu'il ne faut jamais cliquer sur les liens, ouvrir les pièces jointes, ni communiquer d'informations sensibles en réponse à ce type de message. Tout courriel suspect doit être supprimé immédiatement.

Pour toute démarche liée à l'Assurance Maladie, il est recommandé d'utiliser uniquement le site officiel : ameli.fr.



Prévention santé

Cap ou pas Cap : l'action qui fait de la santé mentale des adolescents une priorité

La santé mentale des adolescents constitue un enjeu majeur de santé publique, en particulier dans un contexte où les jeunes sont confrontés à de multiples défis sociaux, personnels et émotionnels. L'ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires), en partenariat avec la MSA Lorraine, déploie un parcours de prévention inédit spécialement développé pour les adultes travaillant avec les adolescents et les jeunes majeurs.

Dépression, troubles anxieux, troubles alimentaires... Les adolescents souffrants de troubles mentaux sont particulièrement exposés à l'exclusion sociale, à la discrimination, à la stigmatisation, aux difficultés éducatives, aux comportements à risque, voire à la violation des droits humains.



Emilie Solary, ASEPT Lorraine, organisatrice du projet

Le suicide constitue la 3ème cause de décès chez les adolescents et les jeunes adultes (15-29 ans).

Dans ce contexte, l'ASEPT, en association avec le Contrat Local de Santé Mentale des Vosges et

la MSA Lorraine, a élaboré en 2025, un parcours dédié à la santé mentale de ce jeune public : l'action Cap ou pas Cap. Ce programme a été construit et déployé en partenariat avec la MFR « La Porte d'Alsace » de Saint-Dié-des-Vosges, établissement au sein duquel un diagnostic ayant permis de recenser les besoins et attentes en termes de santé des jeunes, avait été réalisé en 2024.

À la suite de la sensibilisation et de la formation du corps enseignant de l'établissement à l'accompagnement des troubles de santé mentale, par le biais d'une formation en Premiers Secours en Santé Mentale en juillet 2025, différentes étapes du projet vont se mettre en place auprès des jeunes, et ce, tout au long de l'année scolaire.

Deux ateliers théâtre-débat ont été organisés respectivement les 5 et 12 décembre 2025 au cours desquels les adolescents ont pu découvrir et participer à des scénettes d'improvisation sur des sujets tels que la discrimination, le harcèlement, la déprime et les

réseaux sociaux. Un rendez-vous riche en émotions où les élèves ont été particulièrement impliqués et ont participé activement aux débats proposés. À la suite de ces sessions de théâtre, chaque élève a pu participer à un temps d'échange avec des professionnels sur un mini-forum. La MSA Lorraine, l'ASEPT Lorraine, la Maison des Adolescents, des professionnels de santé ou encore de l'addiction apportaient des réponses aux jeunes autour d'interactions diverses (jeux, supports, flyers...).

Les prochaines rencontres, autour de la communication non-violente et de la gestion des émotions se dérouleront de janvier à mai 2026, animées par une psychologue auprès des classes de 3ème, 1ère et Terminale.

En complément, à partir de janvier 2026, des séances de Sophrologie seront proposées aux jeunes, sur la base du volontariat.

Une belle démarche pédagogique, pleine de sens, qui permet sans aucun doute aux adolescents de mieux faire face aux comportements agressifs ou sources de troubles émotionnels et aux professeurs, de renforcer l'aide apportée aux jeunes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale. À suivre...



Les élèves de la MFR "La Porte d'Alsace" captivés par le théâtre d'improvisation

Prévention santé

Instants aidants : vos proches comptent sur vous ? Vous pouvez compter sur nous !

Vous aidez un proche malade, en situation de handicap ou en perte d'autonomie ?

Peut-être êtes-vous aidant... sans le savoir. Pourtant, ce rôle peut avoir un impact important sur votre santé et votre bien-être.

Avec les Instants aidants, la MSA vous propose un accompagnement gratuit, personnalisé et par téléphone, pour faire le point sur votre santé, vos besoins et vos droits. Un infirmier référent vous accompagne sur la durée, à votre rythme, pour prévenir l'épuisement et vous orienter vers des solutions concrètes.

Un dispositif innovant, labellisé « Grande cause nationale : Parlons santé mentale ! », ouvert à tous les aidants (MSA et régime général).

VOS PROCHES COMPTENT SUR VOUS ? COMPTEZ SUR NOUS

Vous prenez soin d'un proche ? Vous avez besoin d'en parler ?
Bénéficiez d'un accompagnement gratuit par téléphone.
Faites le point sur votre santé grâce aux Instants aidants. N° Vert 0 805 690 630

Prévention du mal-être agricole

Repérage et prévention par le réseau des Sentinelles agricoles de la MSA

Depuis 2013, la MSA a développé un réseau structuré de plus de 11 000 acteurs engagés dans la détection, dont près de 8 900 Sentinelles agricoles au 30 juin 2025. Ces volontaires sont spécifiquement formés pour repérer les situations de mal-être, entrer en contact, écouter, et orienter les personnes vers les professionnels compétents.

Qui sont les Sentinelles ?

Les Sentinelles peuvent être :

- des actifs ou des retraités ;
- des délégués ou salariés de la MSA ;
- des exploitants agricoles ;
- des salariés de coopératives, des OPA ;
- des élus locaux, vétérinaires, bénévoles associatifs, etc.

Le réseau Sentinelles propose aussi des temps de rencontres annuels et des retours d'expérience, renforçant ainsi la cohésion et l'efficacité collective.

Les Sentinelles de la MSA Lorraine :

283 personnes formées

fin 2025 dont 93 dans les Vosges, 110 en Meurthe-et-Moselle, 75 en Moselle et 5 dans d'autres départements.

Plus de 38%

des signalements proviennent du réseau des Sentinelles agricoles.



En savoir plus : lorraine.msa.fr/lfp/sante-mentale

La formation de Sentinelles vous intéresse ?

Cette formation permet de former des personnes volontaires, majeurs et bénévoles ayant pour missions de repérer et d'orienter les personnes en situation de mal-être vers les ressources qui peuvent les aider.

La formation se déroule sur une journée entière de 9h à 16h30. Le repas est pris en charge par la MSA.

Les prochaines formations organisées :

Jeudi 5 mars	Épinal (88)
Jeudi 19 mars	Metz (57)



Vous souhaitez y participer ?
Inscrivez-vous :
Tél. : 06 08 68 29 94

Prévention du mal-être agricole

La MSA Lorraine à vos côtés en cas de difficultés

Face aux défis que traverse le monde agricole, la MSA reste pleinement mobilisée aux côtés des agriculteurs et de leurs familles. Être présent, écouter et accompagner font partie de nos priorités, quelles que soient les difficultés rencontrées.

Si vous ressentez le besoin d'échanger, d'être soutenu ou simplement écouté, notre ligne dédiée est là pour vous, en toute confidentialité. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au **03 83 50 35 35** : des professionnels sont à votre écoute pour vous accompagner.



Événements

Installation des Échelons Locaux

À la suite de l'élection des nouveaux délégués en Lorraine, les réunions des échelons locaux ont permis de clarifier les attentes, rôles et responsabilités de chacun.

Les 18 échelons locaux ont désigné leurs présidents et vice-présidents, et ont esquissé les premières pistes d'action pour 2026, annonçant un mandat riche et prometteur.



On a tous besoin d'être soutenu un jour ou l'autre.

Parce que le mal-être peut toucher tout le monde, Agri'écoute est là pour vous dès les premières difficultés. Des psychologues échangent avec vous à tout moment, en préservant votre anonymat.

AGRI'ÉCOUTE
SERVICE D'ÉCOUTE DÉDIÉ
AU MONDE AGRICOLE

24H/24
7J/7

09 69 39 29 19*
agrieécoute.fr

*Prix d'un appel local

Directeur de la publication : Arnaud Huet • Rédacteur en chef : Didier Leduc

Rédacteurs : Service communication MSA Lorraine

Mise en page : Service communication MSA Lorraine • Crédit photos : © Freepik / CCMSA médiathèque / MSA Lorraine • Imprimerie Socosprint Épinal

MSA Lorraine : 15 avenue Paul Doumer • 54507 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex Tél : 03 83 50 35 00

ISSN 1765-3819 • N° CPPAP : 0121 M 07653